

École Saint-François-Solano

Conseil d'établissement Procès-Verbal

16 janvier 2023 – 18h30

Tenue à l'École St-François Solano, située au 3580 rue Dandurand, à Montréal

Étaient présents :

Aline Libert
Anne Ribière
Cédric Essiminy
Josée Laquerre
Laurence Hemery

Léa Ledoux
Marilou Filiatreault
Sophie Gauvin
Valérie Caron

Formant quorum sous la présidence de :

Marilou Filiatreault

Sont également présents :

M Alexandre Lavoie, directeur
Valérie Laplante, parent substitut

Étaient Absents :

Afifa Karama
Aminata Ka

	<u>Sujets</u>	<u>Action</u>	<u>Minutes</u>	<u>Doc</u>
1.	<u>Ouverture de l'assemblée</u> 1.1. Présence et quorum		15	
2.	<u>Nomination d'un ou d'une secrétaire</u> Valérie Caron agira à titre de secrétaire <i>Proposé par : M. Filiatreault</i> <i>Appuyé par : L. Ledoux</i>	Adoption	5	
3.	<u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u> <i>Proposé par : S. Gauvin</i> <i>Appuyé par : A. Libert</i>	Adoption	5	
4.	<u>Adoption du procès-verbal (2022-10-11)</u> <i>Proposé par : L. Hemery</i> <i>Appuyé par : A. Ribière</i>	Adoption	5	
5.	<u>Questions du public</u> - Problème de courriel du CÉ, donc pas de question ce soir. - Remis au prochain CÉ		5	

6. Points de la direction

45

6.1 Sorties éducatives

Approbation

2 sorties à approuver

- 3 février : Sortie au Théâtre paradoxe pour les gr. 61 et 63, pas de frais d'autobus chargé aux parents, frais couverts par le budget de l'école.
- 17 février : sortie à la maison théâtre pour le 3^e cycle. Autobus STM gratuit (offert par la STM, tarification exclusive aux sorties scolaires pendant le calendrier scolaire).

Proposé par : L. Hemery

Appuyé par : S. Gauvin

6.2 Suivi carrefour d'apprentissage

Représentation de M. Lavoie auprès de la direction générale du CSSDM.

Si tout va bien, il n'y aura pas de suivi à ce propos avant 2026, possiblement plus tard.

Enjeu principal : la non-conformité du bâtiment pour accueillir un tel projet.

Peu d'espoir de concrétiser ce projet à court terme; nous devons passer en mode « solutions alternatives ».

Inscription effectuée pour avoir accès au « Livrooom »,

- <https://bibliotheques.csdm.qc.ca/livrooom/>
- Genre de « Bibliothèque ambulante » qui visite une même école 3 fois par semaine pour faire profiter les élèves du plaisir de la lecture;
- St-François-Solano pourrait faire partie du circuit;
- M Lavoie effectue les représentations nécessaires pour que notre école ait accès à ce service;
- Possiblement pour le printemps prochain (2023);

Message à transmettre à la Fondation SFS : ralentir l'achat de livres neufs pour éviter l'accumulation inutile en ce moment.

6.3 Suivi amélioration de la cour d'école

Information

Présenté par M. Lavoie

Aucun avancement pour le moment, suivi à faire au prochain CÉ.

6.4 Projet éducatif

Consultation

Présentation par M. Lavoie

- Sondage à compléter par les parents, transmis à tous via l'Infoparent dans les derniers jours;
- Les résultats seront transmis par courriel aux membres du CÉ pour approbation le 31 janvier.
- L'analyse des données recueillies dans les différentes consultations permettra de cibler et de privilégier les objectifs à atteindre dans le prochain projet éducatif. S'en suivront ensuite en avril 2023 l'élaboration du prochain projet éducatif et ses orientations.

6.5 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI)

Adoption

Présenté par M. Lavoie

2022-23 – 26 classes/ 471 élèves (capacité à 104%)

Prévisions 2023-24 : 21 classes régulières / 483 élèves.

Les classes « point de service » ne sont pas calculées pour le moment. Ces classes seront intégrées plus tard, lorsque le nombre d'élèves sera constaté et soumis.

Si le nombre actuel de 6 classes « point de service » est maintenu tel qu'en 2022-23, cela nous mènerait à un total de 27 classes.

Le nombre total de classes sera donc similaire à cette année.

Les classes de spécialistes pourraient être récupérées et converties en classe s'il advenait un plus grand besoin.

Proposé par : M. Filiatreault

Appuyé par : S. Gauvin

6.6 Activité ou formation aux parents

Information

Budget de 3 282\$ pour offrir une formation ou une activité éducative aux parents, en soirée.

Les idées sont bienvenues!

- Troupe de théâtre éducatif (parents / enfants)
- Soumettre des idées d'activités éducatives au prochain CÉ.

6.7 Planification de la consultation obligatoire des élèves

Approbation

Proposer aux élèves un sondage lié au projet éducatif, plus ciblé sur leurs besoins, leurs zones de vulnérabilités, leurs difficultés, ce qui pourrait les aider, les stimuler, etc.

Élaborer un sondage simple, qui leur permettrait de s'exprimer.

Mise en place de cette consultation reste à planifier : par focus groups, sondage papier, sondage électronique, ou autres moyens à privilégier.

Proposé par : V. Caron

Appuyé par : M. Filiatreault

6.8 Suivis divers

Information

Photos scolaires 2023-24

- *Photo-repensée* : 1re option. M. Lavoie a inscrit l'école, il y aura un suivi au mois d'avril pour savoir si nous sommes sélectionnés.
- *Boite-Blanche* : ont été informé de notre intérêt, ce sera notre 2^e option dans le cas où Solano n'était pas sélectionné par notre 1re option.

Photos des finissants

- Fond blanc / toge bleu marine

Proposé par : C. Essiminy

Appuyé par : L. Ledoux

Fonctionnement des dépenses de l'OPP / budget

Lorsqu'il y a vente de produits, lors des activités de l'OPP, les prix de vente doivent être adoptés par les membres du CÉ.

Point à adopter par une motion (voir point ci-bas : 8 - *Informations de l'OPP*) : les sommes amassées dans le cadre des activités de l'OPP doivent être déposées à l'école. Les dépenses sont ensuite remboursées avec cet argent, via l'école, sur présentation d'une facture. Tout l'argent déposé dans ce budget est utilisé dans le cadre des activités de l'OPP.

Lors d'une location ou d'un achat auprès d'un fournisseur externe, ceux-ci doivent faire l'objet de soumissions auprès de trois fournisseurs.

7. Informations du service de garde

Information 15

Présenté par Josée Laquerre.

Recrutement

- 2 postes à combler présentement;
- 5 CV reçus de gens intéressés;
- Une seule personne a été rencontrée, pas de retour des autres candidats;
- Le processus de recrutement pourrait prendre 2 à 3 mois;
- Objectif : Monter une banque de remplaçant.

Modification de la réglementation du SDG

- Semaine de relâche : il n'y a plus de point de service dans le secteur, donc si le nombre d'enfants est suffisant : notre SDG doit rester ouvert;
- Pour profiter su SDG, un élève soit être inscrit pour les 5 jours et le nombre minimum d'enfants requis est de 42;
- Si le SDG n'ouvre pas, il n'y a pas de plan B;
- Le délai de réponse est court : 1 semaine (28-01-23);
- Normalement, environ 12 familles requièrent un SDG chaque année.

Nouveau modèle de réglementation sera à adopter en février. :

- Accès au SDG pour la relâche;
- Modification du minimum de jours pour statut régulier;
- Modifications des modalités de paiement.

8. Informations de l'OPP

Information

Présentation par V. Laplante

Solaneige

- Un permis d'alcool a été demandé;
- Il faut démontrer qu'il n'y aura pas de profits reliés à la vente d'alcool;
- Vin chaud et café Baileys seront servis.
- Vente de consommations : 5\$ l'unité.
- Vente de biscuits : 2\$ unité
- Comme à l'habitude, une contribution volontaire est proposée et optionnelle.

Résolution 1

Il est proposé d'autoriser à l'OPP, dans le cadre de l'activité Solaneige du 5 février 2023, la vente de boissons alcoolisées pour un maximum de 5\$ le verre et de biscuits pour un maximum de 4\$ l'unité.

Proposé par : M. Filiatreault

Appuyé par : S. Gauvin

Résolution 2

Il est proposé que les sommes attribuées par les activités de l'OPP soient réattribuées dans leurs propres activités.

Proposé par : A. Libert

Appuyé par : L. Hemery

- | | | | |
|------------|--|-------------|----|
| 9. | <u>Informations de la Fondation</u>
À suivre au prochain CÉ | Information | 5 |
| 10. | <u>Comité de parents</u>
Présentation par C. Essiminy.

2 rencontres ont eu lieu (nov. et déc.) <ul style="list-style-type: none">- Suspension dans l'autorisation de créer de nouvelles fondations scolaires. On veut mieux contrôler / protéger.- Des redditions de comptes au CSSDM seront assurément exigées éventuellement. À suivre.- Le CSSDM étant encore sous tutelle, beaucoup de contrôles sont effectués, le niveau de surveillance est plus élevé et le niveau juridique est très actif actuellement.- Beaucoup de travaux avec la Ville sont effectués pour assurer la sécurité aux alentours des écoles (surtout suite à l'accident survenu dans Hochelaga / Ville-Marie). Les écoles sont encouragées à faire leurs propres démarches pour concrétiser les changements localement.- PTRDI : retards encourus dans les constructions. La surpopulation à Montréal fait en sorte que les taux d'occupation sont très inégaux d'une école à l'autre : certaines écoles se vident, alors que d'autres se remplissent.- L'impact est encore plus grand dans les classes d'accueil. | Information | 10 |
| 12. | <u>Levée de l'assemblée – 19h50</u>
<i>Proposé par : A. Libert</i>
<i>Appuyé par : V. Caron</i> | Adoption | |

Procès-verbal préparé par : Valérie Caron, secrétaire.

marilou Filiatreault

Marilou Filiatreault
Présidente

Alexandre Lavoie

Alexandre Lavoie
Directeur

